



COPIE

Monsieur LE DÉPUTÉ MAIRE.
Hotel de Ville - B.P. 140
06406 CANNES.CEDEX.

Cannes le 6 Août 2003.

Objet : Marge de reculement, rue Esprit Violet.

Votre Réf : D URB:JLC/NL/N° 0332815 DT.
Lettre de Mme C. Cotter. du 1er Juillet 2003.

Madame,

ou 97
Votre courrier du 1er Juillet 2003, dont référence ci-dessus, nous est bien parvenu et nous vous en remercions.
Toutefois dans les copies qui devaient être jointes à votre lettre, manquaient:

- La délibération du 30 Juin 2000.
- Le document graphique du P.O.S après la 1ère procédure de modification.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous faire parvenir ces deux documents manquants.

En vous remerciant par avance et dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Madame, en l'assurance de notre respectueuse et parfaite considération.

Pour le bureau.

La commission urbanisme.

ATTENTION
~~Demande SANS réponse~~
JLL